

férence a eu lieu à Rome à laquelle ont pris part les représentants de presque tous les pays importateurs et exportateurs de blé. Or, l'un des pays qui a importé de grandes quantités de blé canadiens par le passé, nous a donné l'explication du présent état de choses. Le représentant de la France a déclaré ce qui suit: "Nous sommes disposés à abolir les restrictions que nous avons imposées touchant l'importation du blé canadien; nous aimerions à supprimer les droits et à acheter votre blé, mais, en retour, quels produits allez-vous acheter de nous?" Or, avons-nous vu le Canada envoyer une délégation en France afin de tenter de conclure un accord et d'acheter certains produits français en échange de notre blé? Nous ne l'avons pas fait; rien du tout. En conséquence, ces jours derniers, la France a doublé les droits sur notre blé. A l'avènement du régime actuel à la direction des affaires, le droit était de 85c. par boisseau. Or, le droit a été relevé à \$1.44 et, ces jours derniers, on l'a porté à \$2.88 par boisseau de sorte qu'il est absolument impossible de vendre un seul boisseau de notre blé en France.

Le très hon. M. BENNETT: Nous ne pourrions pas plus en vendre avec le droit de \$1.44 par boisseau.

M. DONNELLY: Nous n'aurions peut-être pas été en mesure d'en vendre; cependant, le prix doublé était très élevé en France et il s'est maintenu à la hausse.

Le très hon. M. BENNETT: La France en exportait.

M. DONNELLY: Mais elle permettait les échanges.

Le très hon. M. BENNETT: Et le droit n'a rien à faire avec cela.

M. DONNELLY: Le droit a quelque chose à faire avec cela. Ces jours derniers encore, au cours des dernières élections, un agent du Japon était à Régina. Et qu'a-t-il dit? Il a déclaré ceci: "Nous avons acheté 24 millions de boisseaux de blé par année du Canada et maintenant, nous n'en achetons plus que 4 millions. Pour quelle raison? Parce que le Canada n'achète rien du Japon; nous achetons notre blé des pays qui commercent avec nous. Nous achetons le blé de l'Australie".

M. BURY: Le Japon achète-t-il le blé des pays qui commerce avec lui?

M. DONNELLY: Oui. Pourquoi l'Argentine est-elle en mesure de remplir son contingentement? Pourquoi ne sommes-nous pas en mesure de remplir le nôtre lorsque nous avons un surplus invendu d'environ 200 millions de boisseaux? C'est parce que nous

n'achetons pas assez de produits anglais, tandis que l'Argentine en importe de grandes quantités. Pour quelle raison la Suisse, qui avait l'habitude d'acheter 10 millions de boisseaux de blé du Canada, n'en achète-t-elle plus que 3,500,000 boisseaux à l'heure actuelle? Que mon honorable ami lise le *Bulletin des renseignements commerciaux*. Quelles sont les explications que donne la Suisse? Elle dit: Nous devons diminuer le chiffre de nos importations des pays avec lesquels nous avons une balance de commerce défavorable et acheter des pays avec lesquels nous commerçons". En conséquence, le Canada écoule sur ce marché 6,500,000 boisseaux de blé de moins que par le passé. Voici le court et le long de toute l'affaire. Le Canada n'achète rien des pays étrangers qui pourraient importer notre blé; en conséquence, ces pays s'approvisionnent dans les pays qui commercent avec eux. A moins que le Gouvernement ne modifie de quelque manière le programme qu'il a inauguré, les débouchés où nous pouvons écouler notre blé continueront à diminuer d'année en année ainsi que la chose est arrivée depuis que le présent régime dirige les affaires du pays. Les droits élevés que nous maintenons en vigueur expliquent cette situation, ainsi que l'a fait observer l'honorable député d'Edmonton-Est.

M. BURY: Puis-je corriger mon honorable ami? L'honorable député d'Edmonton-Est n'a jamais dit cela et il espère garder toujours assez de clarté d'esprit pour ne jamais faire aucune déclaration de cette nature.

M. DONNELLY: J'ai voulu dire l'honorable député d'Edmonton-Ouest (M. Stewart).

L'hon. C. H. CAHAN (secrétaire d'Etat): L'honorable député (M. Donnelly) a parlé de la France. Il m'est arrivé d'entrer en conférence avec douze ou quinze représentants du gouvernement français pour la négociation d'un traité avec ce pays. Lorsque la discussion est venue à la question du blé, je demandai que notre blé fût admis sur leur marché à des conditions avantageuses, et je fis de vives instances à se sujet. Un de ceux qui étaient présents, le représentant du ministère de l'agriculture, si je ne me trompe, me demanda: "Monsieur Cahan, connaissez-vous l'histoire de la France?" Je lui répondis que j'en savais ce que j'avais appris à l'école primaire ainsi que plus tard au collège, et que je n'ignorais pas les événements survenus depuis. "Or, me dit-il, si vous avez étudié notre histoire, vous devez savoir que pendant quatre siècles et demi aucun Français n'a vécu soixante ans, et assurément soixante-cinq ans, sans avoir, au cours de son existence, vu la France envahie